REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

MISSION PERMANENTE AUPRES DE L'OFFICE DES NATIONS UNIES ET DES INSTITUTIONS SPECIALISEES

CONSEIL DES DROITS DE L'HOMME:

19ème session du GROUPE DE TRAVAIL SUR L'EXAMEN PERIODIQUE UNIVERSEL

Examen de la Dominique.

Monsieur le Président,

La République Démocratique du Congo souhaite la bienvenue à la Dominique et la félicite pour la présentation de son rapport au deuxième cycle de l'Examen Périodique Universel (EPU).

Sur la base des éléments compilés par le Haut Commissariat des Nations Unies aux Droits de l'homme et les ONG, nous avons relevé que la Dominique avait entrepris un vaste réexamen de son cadre législatif et avait pris des mesures pour renforcer ses moyens pour lutter contre la violence familiale et la maltraitance des enfants.

Nous avons également constaté que depuis le premier EPU, la Dominique a ratifié la Convention relative aux droits des personnes handicapées et a accepté d'adresser une invitation permanente aux procédures spéciales. Néanmoins, les rapports compilés font état des retards dans la soumission des rapports auprès des organes des traités et de la désuétude de certaines lois et mesures.

Cela étant, ma délégation aimerait poser une question et formuler deux recommandations à la Dominique :

- Question : quelles sont les mesures adoptées par la Dominique pour l'intégration sociale harmonieuse des minorités ethniques ?

- Recommandations : a) que la Dominique puisse créer une institution nationale conformément aux principes de Paris ;
b) que la Dominique envisage la ratification de la convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale.

Je vous remercie.

Genève, le 01 mai 2014

23, Avenue de France – CH- 1202 Genève
Tél. : +41(22) 740.16.80 - Fax : +41(22) 740.16.82
E-mail : missionrdc@bluewin.ch